

Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2012

I- Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créances	Encours
Créances commerciales	0 M €
Crédits à l'exportation	0 M €
Crédits de trésorerie	0 M €
Crédits à l'équipement	0 M €
Crédits investisseurs à l'habitat	35 001 M €
Crédits promoteurs	0 M €
Autres crédits	0 M €
	35 001 M €

Types de contreparties	Encours
Sociétés non financières et entrepreneurs	0 M €
Particuliers	35 001 M €
Autres	0 M €
	35 001 M €

Types de garanties	Encours
Garanties hypothécaires sur habitations	22 870 M €
Cautions délivrées par un établissement de crédit	12 131 M €
	35 001 M €

L'intégralité des prêts garantis par une caution est cautionnée par Crédit Logement.

Il n'y a aucune créance douteuse ou en impayé dans le portefeuille apporté en garantie. Le montant des provisions affectées est donc nul.

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

	Prêts garantis par une hypothèque	Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit
Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours	Encours
Capital restant dû à la clôture de l'exercice	16 772 M €	9 663 M €
Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	6 098 M €	2 468 M €
	22 870 M €	12 131 M €

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours	Nombre de prêts	Encours	Nombre de prêts
1993	1 M €	129	0 M €	0
1994	4 M €	326	0 M €	4
1995	10 M €	736	0 M €	11
1996	32 M €	2 346	1 M €	42
1997	59 M €	3 880	1 M €	121
1998	111 M €	5 408	4 M €	287
1999	240 M €	7 775	13 M €	556
2000	259 M €	7 035	8 M €	349
2001	297 M €	6 726	22 M €	649
2002	487 M €	9 413	64 M €	1 726
2003	986 M €	15 607	235 M €	4 857
2004	1 833 M €	23 330	688 M €	11 097
2005	3 289 M €	35 730	1 396 M €	18 016
2006	4 385 M €	44 615	2 135 M €	23 241
2007	3 778 M €	39 523	2 029 M €	20 842
2008	1 809 M €	21 509	1 018 M €	11 593
2009	1 833 M €	19 136	1 240 M €	13 478
2010	2 325 M €	22 748	2 264 M €	23 771
2011	1 101 M €	11 155	990 M €	11 159
2012	31 M €	315	23 M €	294
	22 870 M €	277 442	12 131 M €	142 093

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours	Nombre de prêts	Encours	Nombre de prêts
0	2 M €	512	1 M €	308
1	34 M €	5 335	19 M €	2 279
2	99 M €	8 223	61 M €	3 673
3	187 M €	10 366	123 M €	4 983
4	236 M €	9 562	172 M €	5 141
5	311 M €	9 289	256 M €	6 113
6	404 M €	9 748	333 M €	6 863
7	536 M €	11 062	396 M €	7 102
8	745 M €	12 929	548 M €	8 877
9	859 M €	13 155	599 M €	8 740
10	866 M €	12 568	612 M €	8 174
11	902 M €	12 321	535 M €	6 678
12	1 042 M €	13 665	529 M €	6 160
13	1 420 M €	17 067	857 M €	9 255
14	1 527 M €	16 715	865 M €	8 873
15	1 287 M €	13 097	774 M €	7 175
16	1 107 M €	10 822	540 M €	4 699
17	960 M €	9 587	400 M €	3 383
18	1 263 M €	11 253	656 M €	5 126
19	1 717 M €	14 351	735 M €	5 836
20	1 766 M €	14 217	827 M €	6 307
21	1 164 M €	9 244	526 M €	3 891
22	711 M €	5 708	308 M €	2 281
23	964 M €	7 177	547 M €	3 839
24	888 M €	6 385	371 M €	2 617
25	809 M €	5 731	241 M €	1 677
26	587 M €	4 085	157 M €	1 086
27	220 M €	1 547	60 M €	420
28	148 M €	989	48 M €	322
29	74 M €	497	28 M €	169
30	35 M €	235	7 M €	46
	22 870 M €	277 442	12 131 M €	142 093

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Le seul organisme de cautionnement garantissant les prêts garantis par une caution composant le portefeuille est Crédit Logement. Crédit Logement n'entre pas dans le périmètre de consolidation au sens de l'article L. 233-16 du Code du commerce et est noté AA par Standard & Poor's et Aa2 par Moody's. Tous les prêts garantis par une caution inclus dans le portefeuille apporté en garantie sont pondérés à 100% pour le calcul des ratios mentionnés à l'article R. 515-7-2 du Code monétaire et financier.

7) Répartition des encours des prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés au 1) et 5) :

Néant

II- Exposition sur les personnes publiques

Néant

III - Organismes de titrisation et entités similaires

Néant

IV- Valeurs de remplacement

Au 31 mars 2012 les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par Crédit Mutuel Home Loan SFH sont exclusivement constitués des éléments suivants :

- Cash : 803 801 Euros
- Dépôts à termes des sommes provenant du placement des fonds propres et des emprunts subordonnés : 240 millions d'euros. Ce placement auprès de la BFCM se présente sous forme d'un prêt avec un préavis à 32 jours.

V- Remboursements anticipés

Au cours du premier trimestre 2012, le taux de remboursements anticipés calculés sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 5,43% (taux annualisé).

VI- Risque de taux

Les conditions de fonctionnement de Crédit Mutuel Home Loan SFH ne doivent pas l'exposer à un risque de taux. Les fonds collectés par l'émission de titres sont reprêtés à la BFCM avec les mêmes caractéristiques de taux et de durée. L'actif et le passif sont ainsi parfaitement adossés en durée et en taux. Le risque de taux se résume aux risques liés aux emprunts subordonnés et au placement des fonds propres.

La société pourrait être exposée à un éventuel risque de taux en cas de défaillance de la BFCM. Dans ce cas, la société serait amenée à exercer sa garantie et deviendrait propriétaire des crédits à l'habitat. Les documents du programme d'émission obligent Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH à conclure des swaps spécifiques avec des contreparties devant satisfaire à des critères de rating précis pour la couverture de ces risques dès dégradation de la note de la BFCM.

Suite à la dégradation de la note à long terme de la BFCM à A+ par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 décembre 2011, et conformément au prospectus, des swaps ont été mis en place afin de couvrir le risque de taux sur les actifs et passifs.

- L'ensemble des créances clientèle (à taux fixe ou à taux révisable) est swappé contre Euribor 1 mois.
- Les émissions d'obligations de financement de l'habitat ou anciennement « covered bonds », sont également swappées contre Euribor 1 mois.

La contrepartie des swaps est actuellement la BFCM qui bénéficie d'une notation suffisante, au regard des critères d'éligibilité imposés par la documentation du programme d'émission : A-1 (court terme) par Standard & Poor's, P1 (court terme) par Moody's et F1+ (court terme) / A+ (long terme) par Fitch.

En cas de dégradation de la note de la BFCM en dessous des seuils A1 (court terme) par Standard & Poor's, P1 (court terme) par Moody's et F1 (court terme) / A (long terme) par Fitch, BFCM devra être remplacé par des contreparties éligibles.

Des swaps miroirs ont été simultanément mis en place entre Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH et la BFCM afin de neutraliser la position de taux créée par la présence des prêts miroirs.

En cas de défaut de la BFCM les prêts sécurisés et les swaps miroirs seront résiliés. Les swaps couvrant les risques de taux et de devises sur les émissions et les actifs conclus avec une contrepartie éligible resteront en place. Le seul risque de taux sera alors un risque sur les fixings, mais ce risque est limité car les actifs et passifs ont été indexés sur Euribor 1 mois.

Au 31 mars 2012, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan était de 11 millions d'euros pour une hausse des taux de 200pb.

VII- Couverture du besoin de liquidité

Au 31 mars 2012, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture sont estimées comme suit :

- Les paiements de principal et d'intérêts dûs au titre des émissions sont couverts par les prêts miroirs avec la BFCM
- Emprunts subordonnés : le besoin net de liquidité dû aux emprunts subordonnés s'élève à 907 337 euros.
- Intérêts à recevoir par la SFH au titre des placements des fonds propres : 1 522 440 euros.

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.